

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1063

présenté par
M. Pancher et M. Grouard

ARTICLE 60

À l'alinéa 74, substituer aux mots :

« L. 219-10 et L. 219-11 »

les mots :

« L. 219-11 et L. 219-13 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.